

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Cette fiche signalétique est compatible avec ISO 11014 – 1:1994 et est conforme au standard ANSI Z400.1 – 1993.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette FDS est conforme à 91/155/EEC et 2001/58/EC

### Section 1: Identification du Produit Chimique et de la Compagnie

**APPELLATION COMMERCIALE :** Hoppe's Elite Gun Oil de T3

**UTILISATIONS PRESCRITES :** Lubrification d'arme à feu

**Fabricant:** Pantheon Enterprises (dba Pantheon Chemical)  
 225 West Deer Valley Road  
 Suite #4  
 Phoenix, Arizona 85027-2108  
**Telephone:** (623) 780-2296  
**Numéro Vert:** 1-888-824-2918  
**FAX:** (623) 516-0414

**Fournisseur:** Bushnell Outdoor Products  
 9200 Cody  
 Overland Park, KS 66214  
**Téléphone:** (913) 752-3400  
**FAX:** (913) 752-6112

**Date de publication:** 16 Novembre 2010

### Section 2: Composition, Information sur les Constituants

COMPOSITION DU PRODUIT	APPROX %	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH REL	NO. CAS	EINECS	SYMBOLE	RISQUE
Severely Hydrotreated Heavy Naphthenic Petroleum Oil	>75%	Mist 5 mg/m3	Mist 5 mg/m3	None established	64742-52-5	265-155-0	None	R: 66
Polyalpha-olefin	<8%	Mist 5 mg/m3	Mist 5 mg/m3	None established	66070-54-0	---	None	---
Synthetic Oil	<16%	Mist 5 mg/m3	Mist 5 mg/m3	None established	68649-12-7	---	None	---
Distillates, Petroleum Hydrotreated Paraffinic	<1%	Mist 5 mg/m3	Mist 5 mg/m3	2500 mg/m3	64742-54-7	265-157-1	None	

Certains éléments de cette fiche signalétique peuvent être désignés comme étant des secrets de fabrication. Toute demande de bonne foi pour la divulgation d'information liée au secret de fabrication au personnel médical doit être faite conformément aux provisions contenues dans 29 CFR 1910.1200 I 1-13.

L'explication des locutions en R- est donnée en Section 16.

## Section 3: Nature des Dangers

CLASSIFICATION DU DANGER:  
 FEU ET EXPLOSION :  
 ASPECT:

Non-hasardeux (selon IMO et DOT)  
 Non déterminé  
 Liquide Clair

### Effets potentiels sur la santé :

INHALATION:  
  
 AU CONTACT DE LA PEAU:  
 AU CONTACT DES YEUX :  
 INGESTION:

### Symptômes possibles :

Pas probablement pour se produire sauf comme un brouillard. Déplacez le patient à l'air frais et consultez un docteur.  
 Aucun problème particulier.  
 Aucun problème particulier des yeux.  
 Peut être nocif si avalé.

### CLASSEMENTS DU NFPA:

Composant	Santé (Bleu)	Inflammabilité (Rouge)	Réactivité (Jaune)	Spécial (Blanc)
Gun Oil	0	1	0	--

## Section 4: Mesures de Premiers Soins

### Procédures d'Urgence et de Premiers Soins :

GÉNÉRALE:  
 AU CONTACT DE LA PEAU:  
 AU CONTACT DES YEUX:  
 INGESTION:  
  
 INHALATION:

Laver toute partie exposée à grande eau.  
 Laver minutieusement avec du savon et rincer avec de l'eau.  
 Rincer immédiatement avec de l'eau et consulter un médecin.  
 Boire de grandes quantités d'eau. NE PAS faire vomir.  
 Consulter un médecin.  
 Aucun problème particulier.

## Section 5: Mesures de Lutte contre l'Incendie

POINT D'ÉCLAIR: >350° F (177° C)  
 LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (% by vol.): Inapplicable  
 AGENT EXTINCTEUR:

Poudre extinctrice, dioxyde de carbone, brouillard d'eau et mousse. Remarque : l'eau, le brouillard d'eau et la mousse peuvent provoquer de l'écume et des éclaboussures.

PROCÈDES SPÉCIAUX DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés aux flammes. Ne pas entrer dans une zone de travail close ou confinée sans porter un équipement de protection adéquat. Le personnel de lutte contre les incendies doit porter un équipement de protection respiratoire (à pression positive si disponible).

DANGERS RARES DE FEU ET D'EXPLOSION :

Légèrement combustible. Liquide combustible selon OSHA/NFPA Class IIIB. Si chauffé au-dessus de son point d'éclair, ce produit dégagera des vapeurs inflammables qui peuvent brûler à l'air libre ou exploser dans des espaces confinés si exposées à une source d'inflammation. Des brumes ou vaporisations peuvent être inflammables en dessous du point d'éclair normal du produit. Tenir à l'abri de la chaleur extrême ou des flammes nues.

## Section 6: Mesures en cas de Dispersion Accidentelle

### MESURE A PRENDRE SI LE PRODUIT EST RENVERSE OU S'ÉCHAPPE DU CONTENANT :

Le produit est biodégradable. Nettoyer autant que possible et placer dans un contenant adéquat pour une élimination ultérieure. Empêcher les fuites ou l'eau de rinçage contaminée de rentrer en contact avec les tuyaux d'écoulement, les puits secs, les cours d'eau, ou les terres.  
Se référer à la Section 15 sur les lois en vigueur.

### MÉTHODE A SUIVRE POUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT:

Jeter le produit conformément aux règles en vigueur.

## Section 7: Manipulation et Stockage du Produit

### PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR LA MANIPULATION ET LE STOCKAGE DU PRODUIT:

Ne pas stocker à des températures supérieures à 150° F.  
Porter un équipement de protection approprié et éviter tout contact avec la peau, les yeux, ou les vêtements.  
Se laver les mains après manipulation du produit. Garder hors de portée des enfants.  
Suivre toutes les régulations en vigueur sur la manipulation et le stockage.  
Pratiquer la ségrégation chimique des acides.

### INFORMATION SUR LE CONTENANT VIDÉ:

Jeter ce contenant conformément aux lois en vigueur.

## Section 8: Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle

### CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION :

Voir Section 2

VENTILATION:

Aucune précaution spéciale exigée

CONTRÔLE SPÉCIAL DE VENTILATION :

Aucun exigé

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Aucune exigée

PROTECTION DES MAINS:

Gants en caoutchouc

PROTECTION DES YEUX:

Lunettes de sécurité, Lunettes contre les projections liquides, ou  
Écran facial

PROTECTION DE LA PEAU:

Vêtement de protection approprié pour éviter tout contact avec la  
peau

AUTRE ÉQUIPEMENT:

L'équipement pour prendre des douches de sécurité, se laver les  
yeux et les mains doit être disponible dans l'aire de travail

MESURES D'HYGIÈNE:

Eviter tout contact avec les yeux. Se laver les mains après  
manipulation.

CONTRÔLE D'EXPOSITION LIE A LA

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Aucun exigé

## Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

POINT D'ÉBULLITION:	Aucune information disponible.
GRAVITE SPÉCIFIQUE (@25 °C):	0.9
PRESSION DE VAPEUR DU PRODUIT:	0.02 mmHg @ 20° C
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	100%
ASPECT - COULEUR:	Clair
ÉTAT PHYSIQUE:	Liquide
ODEUR:	Odeur légère et fade de pétrole
PH	Neutre
CORROSIF	No

## Section 10: Stabilité et Réactivité

STABILITÉ:	Stable.
CONDITIONS A ÉVITER:	Aucune connue.
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX A ÉVITER):	Solutions a forte concentration acide. Ce produit produira une réaction exothermique en présence de solutions à forte concentration acide.
PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUSE:	Aucune
POLYMERISATION DANGEREUSE:	Ne peut se produire.

## Section 11: Information liée a la Toxicologie du Produit

Aucune information n'est disponible sur le mixage du produit.

IRRITATION DE LA PEAU:	Aucune information disponible.
IRRITATION DES YEUX:	Aucune information disponible.
TOXICITÉ AIGUE (LD50):	Aucune information disponible.
REPRODUCTIF:	Aucune information disponible.
INFORMATION CANCÉRIGÈNE:	
NTP:	Néant
OSHA	Néant
IARC:	Néant
CALIFORNIE:	Aucune information disponible.
RÉSULTATS DU TEST AMES:	Aucune Information disponible

### AUTRE INFORMATION:

Seulement certaines données du Registre des Effets Toxiques des Substances Chimiques (RTECS) sont présentées. Pour plus d'amples informations, voir l'enregistrement exact dans le RTECS.

## Section 12: Information Écologique

BIODÉGRADABLE:	Oui
BIOACCUMULATION:	Aucune information disponible.
TOXICITE AQUATIQUE:	Aucune information disponible.
AUTRE INFORMATION:	Néant
1999/45/EC Annexe III	Aucun danger pour l'environnement

## Section 13: Considérations en Matière d'Élimination

Rincer complètement le contenant avant de le jeter. Éliminer conformément aux lois en vigueur. La présence de larges quantités de déchets peut exiger un ajustement à un pH neutre. Aucun des produits chimiques utilisés pour ce produit ne figure dans la liste des Polluants Prioritaires de l' Appendice A à 40 CFR, Part 423—126 Priority Pollutants.

## Section 14: Information liée au Transport (per 49 CFR 172.101)

### ÉTIQUETTE POUR LE TRANSFER (UE):



#### TRANSPORT ROUTIER:

DOT	Not Règlementé
NUMÉRO UN:	Néant
CLASSIFICATION DES DANGERS DOT / ADR:	Néant
ÉTIQUETTES DOT / ADR:	Néant
PLAQUETTE:	Néant
GROUPE D'EMBALLAGE DOT / ADR:	Néant
NUMÉRO DE RISQUE – ADR:	Néant
NOM D'EXPÉDITION ADEQUAT DOT / ADR:	Néant
CLASSIFICATION EPA DU DÉCHET DANGEUREUX:	Néant
POLLUANT MARIN:	Néant
QUANTITÉ DOT A REPORTER:	Néant

#### TRANSPORT FERROVIAIRE:

No DE CLASSIFICATION RID:	Néant
GROUPE D'EMBALLAGE RID:	

#### TRANSPORT PAR VOIE MARITIME:

NUMÉRO MARITIME UN:	Néant
CLASSIFICATION IMDG:	
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG:	
No EmS.:	
POLLUANT MARIN:	
NOTES POUR LE TRANSPORT MARITIME:	

#### TRANSPORT AÉRIEN:

CLASSIFICATION IATA/ICAO:	Néant
GROUPE D'EMBALLAGE POUR L'AVION:	

## Section 15: Information Règlementaire

### STATUT SUR LE TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT (TSCA):

Tous les constituants de ce produit sont énumérés dans le TSCA.

### SUPERFUND AMENDMENTS AND REAUTHORIZATION ACT DE 1986 (SARA) TITLE III SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION:

Cette loi exige le rendu de rapports annuels sur les produits chimiques toxiques qui apparaissent dans la section 313 du Emergency Planning and Community Right To Know Act de 1986 et 40 CFR 372. Cette information doit être comprise dans toutes les fiches signalétiques qui sont imprimées et distribuées pour le produit. Les produits chimiques toxiques de la Section 313 contenus dans ce produit sont : Néant

### PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:

Cette loi exige un signal d'alerte pour les produits chimiques régis par la Proposition 65 de Californie. Les produits chimiques régis par la proposition 65 de Californie contenus dans ce produit sont: Néant.

### LISTE DU DROIT DE SAVOIR DES SUBSTANCES OU SUBSTANCES DANGEREUSES PAR ÉTAT:

Substance(s) Toxique(s) de Floride :	Néant
Substance(s) dangereuses du Massachusetts :	Néant
Code(s) des substances dangereuses de Pennsylvanie:	Néant
New Jersey	Néant

### AMENDEMENTS DU CLEAN AIR ACT (1990):

#### SECTION 112, HAZARDOUS AIR POLLUTANTS:

Cette substance est classée comme étant un dangereux polluant pour l'air : Néant

#### SECTION 111, VOLATILE ORGANIC COMPOUNDS Néant

Cette substance doit être conforme aux standards d'émission du 40CFR Part 60: NNN, RRR.

CLEAN WATER ACT: Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'est classé Polluant Prioritaire dans l'Appendice A à 40 CFR, Part 423—126 Priority Pollutants.

### CANADA:

INFORMATION WHMIS: La Classification du Système d'Information Canadien sur les Matériaux dangereux au travail (WHMIS) pour ce produit est:  
Néant

Ce produit a été classé conformément avec les critères de danger établis par les Régulations des Produits Contrôlés (CPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations exigées par le CPR.

#### Classé dans DSL:

Néant

## UNION EUROPÉENNE:

La conformité de ce produit avec les Directives suivantes de la Communauté Européenne a été passée en revue : Directive 67/548/EEC, Directive 2001/59/EC, Directive 1999/45/EC, Directive 91/155/EC, Directive 2001/58/EC, et Directive 2001/60/EC.

Note: Tous les constituants de ce produit sont classés dans le EINECS.

EINECS: Inventaire Européen des Produits Chimiques Commerciaux Existants.

ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Signalées

## Section 16: Informations Diverses

L'information contenue dans la présente fiche signalétique a été obtenue de sources considérées fiables et sont justes à la connaissance de Pantheon Chemical, Inc. Toutefois, Pantheon Chemical, Inc. ne peut aucunement faire la garantie formelle ou suggérée de la COMMERCIALISATION ou la CONVENANCE POUR UNE CAUSE PARTICULIÈRE, concernant la justesse de ces données ou des résultats pouvant être obtenus de manière similaire. Pantheon Chemical, Inc. se dégage de toute responsabilité quant aux dommages subis par le destinataire ou par des tierces personnes ou pour tout dommages infligé à la propriété privée et c'est au destinataire d'assumer tous ces risques.

### Explication:

Identification de la Communauté Européenne des Dangers:

R: 66 Une exposition répétée peut dessécher la peau.

S: (2-) Garder hors de la portée des enfants.

S: 41 En case de feu ou/et d'explosion ne pas respirer les fumées.

S: 26 En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter un médecin.

S: 36/37 Porter un vêtement de protection adéquat et des gants.

Commentaires de Révision: Changements des Caractéristiques Physiques

Date de Révision: 16 Novembre 2010

Numéro de Révision: 2

Sources d'Information: RTECS